

Télétravail, coworking, travail distant ou hors les murs : avantages pour les individus, les entreprises et les territoires, propositions en cours d'élaboration

Mars 2017

Marc LAGET
Expert ménagement
et développement numérique
des territoires



Implications du CGET sur le télétravail

1990 : publications « TIC et services innovants pour l'aménagement du territoire »

1992/95 : "Télétravail, nouvel aménagement du territoire, compétitivité économique » AAP et études

2005 : Appel à projets "télécentres en milieu rural"

2011/2014 : Expérimentations en zone de massif par Commissariat de massif/MACEO

2013/2015 : Modélisation des gains du télétravail et élaboration d'un guide pour le développement du télétravail en espace métropolitain

2014 : Partenariat CGET et « Travailler autrement » autour du Tour de France du Télétravail

2015 : pilotage du plan national de déploiement du télétravail avec la DGAFP et la DGT



La modélisation des gains du télétravail

Enjeux pour les acteurs et les territoires : réduction



de la pollution
atmosphérique



des congestions automobiles



des accidents du travail



du stress

augmentation



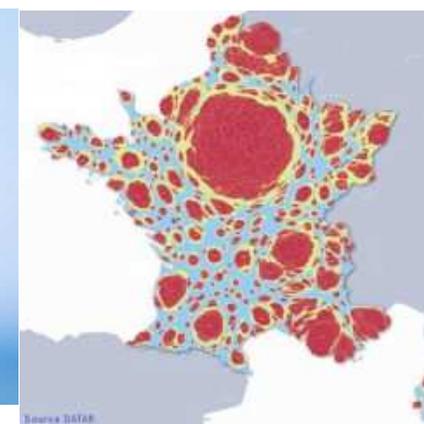
du pouvoir d'achat



de la productivité



du bien-être et
de la qualité de vie



de la relocalisation
de l'économie

Simulation des gains : modèles selon 3 profils



→ Vous êtes élu, technicien, impliqué dans le vie de votre territoire ?
Découvrez une estimation des impacts du télétravail pour votre territoire.

→ Vous êtes responsable d'entreprise ou employeur, encadrant, impliqué dans le vie de votre organisation ?
Découvrez une estimation des impacts du télétravail pour votre entreprise.



→ Vous êtes salarié (e) d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une administration ?
Découvrez les bénéfices et les limites du télétravail

Calculs effectués en fonction des statistiques territoriales (entreprises, branches d'activités, tiers lieux), présentations d'interviews/verbatim pour les variables qualitatives

Modèle employeurs: 29 indicateurs sur 3 axes

1 Performance

- ▶★ Productivité globale
- ▶★ Absentéisme
- ▶ Turn Over (Fidélisation)
- ▶ Attractivité des talents
- ▶ Modernisation de l'organisation
- ▶ Internationalisation
- ▶ Qualité
- ▶ Continuité des activités
- ▶ Efficacité des réunions



2 Qualité de vie au travail

- ▶ Obligations légales
- ★ Pouvoir d'achat salarié
 - ▶ Economies annuelles moyennes par jour
 - ▶ Economies annuelles moyennes par salarié en télétravail
- ▶ Bien être au travail
- ▶ Risque accident
- ▶ Maladies professionnelles
- ▶★ Bilan carbone
 - ▶★ Kg équivalent carbone économisés (trajets domicile-travail)
 - ▶★ Kg équivalent carbone économisés (au bureau)
 - ▶★ Bilan carbone total

11^e
Semaine
pour la
Qualité
de Vie au
Travail

Occupation évitées (bureaux et parkings)

- ▶★ Jours d'occupation évités
- ▶★ Economies théoriques sur les parkings
- ▶★ Surface utile nette gagnée par an
- ▶★ Economie moyenne annuelle
- ▶★ Coûts immobiliers

3 Coûts

- ▶★ Consommation énergétique (énergie primaire)
- ▶★ Consommation énergétique (énergie finale)
- ▶★ Consommation d'eau
- ▶★ Consommation de chauffage
- ▶★ Génération de déchets
- ▶★ Facture énergétique
- ▶★ Consommation liée au travail au bureau



Principaux intérêts pour l'employeur

- **La productivité ne baisse pas, elle augmente même assez systématiquement**
- **L'absentéisme et le micro-absentéisme sont réduits en raison de la possibilité de travailler lorsque les déplacements sont difficiles/impossibles**
- **Le turn-over est moins important, les salariés demandant moins souvent à changer de poste**
- **Possibilité de mobiliser des personnes disposant d'un profil intéressant mais habitant loin, ou de conserver en poste des personnes après déménagement**
- **La mise en place du télétravail se marie bien avec un projet de réorganisation, ou la mise en œuvre d'un projet de RSE ou d'agenda 21**
- **Le télétravail ou le travail à distance sont très utiles à l'organisation de plans de maintien d'activité en cas de circonstances exceptionnelles, qui ont malheureusement tendance à devenir plus fréquentes (accidents climatiques ou routiers, pandémie, pic de pollution, risques terroristes...)**
- **Importance de la qualité de vie au travail et de l'équilibre vie familiale/vie professionnelle pour les salariés**
- **Mis en œuvre à grande échelle, le télétravail permet de réaliser des économies de logistique (bureaux, consommation (énergie, eau, déchets))**

Modèle employé: 8 indicateurs de 2 types



3 heures hebdomadaire économisées sur la mobilité :

- Une heure pour l'employeur
- Une heure pour soi ou sa famille
- Une heure pour le territoire
- Parfois presque l'équivalent d'un treizième mois de salaire



Modèle territoire : 4 groupes – 23 indicateurs

1 Indicateurs de potentiel

★ Potentiel de télétravailleurs

★ Potentiel en tiers-lieux

★ Tiers-lieux existants

★ Potentiel en télétravailleurs salariés 2020 / 2025

★ Potentiel en télétravailleurs indépendants 2020 / 2025

2 Indicateurs économiques

▶ Gain en population

▶ Gain en emploi local

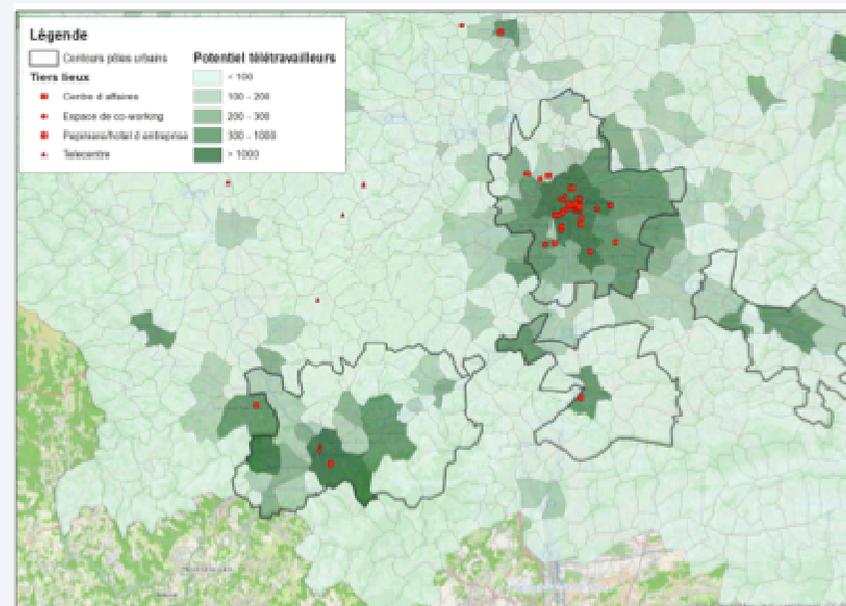
▶ Relocalisation d'activités

▶ Consommation locale

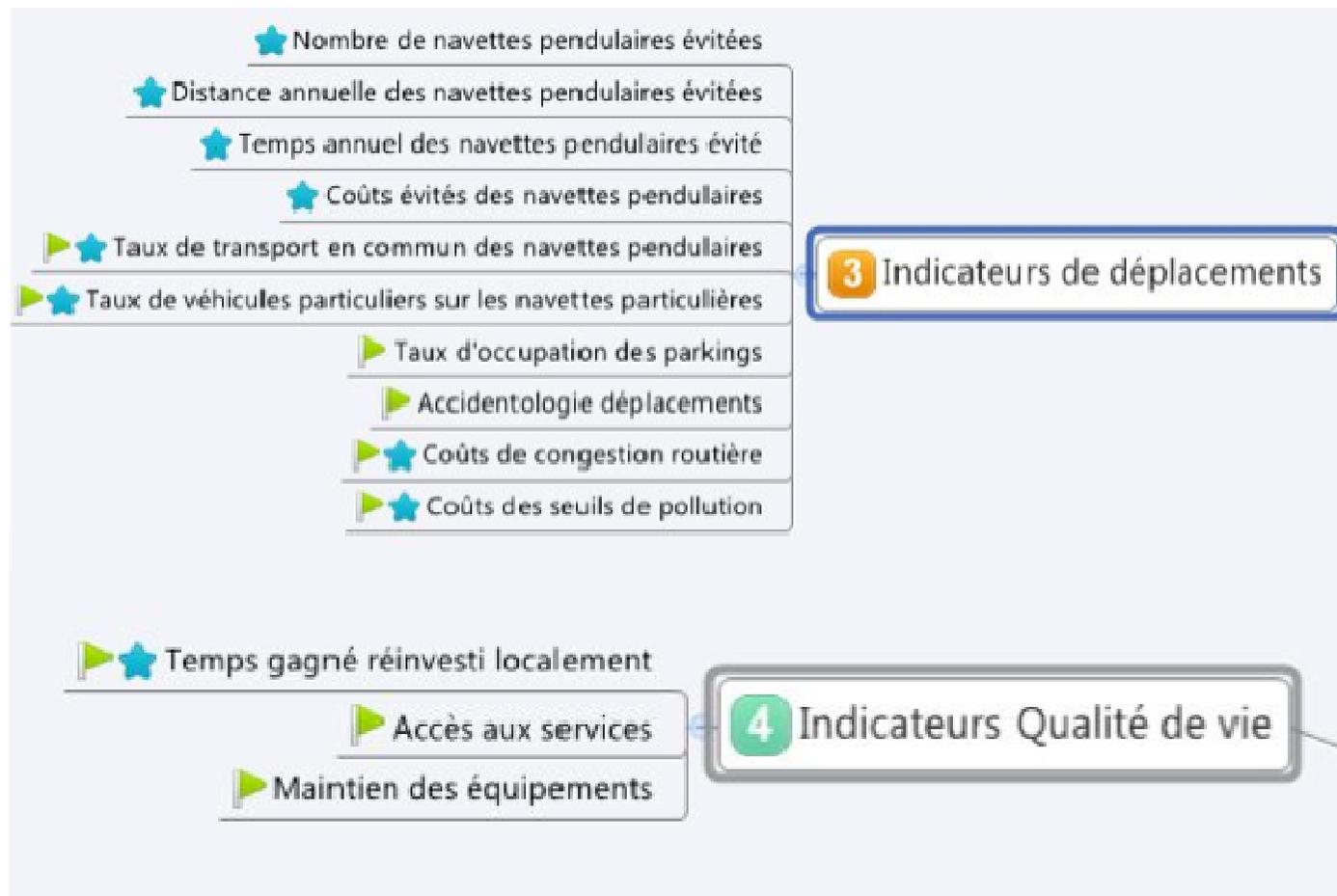
▶ Fiscalité locale

▶ Création d'entreprises

▶ Prix de l'immobilier



Modèle territoire : 4 groupes – 23 indicateurs



Principaux intérêts territoriaux du télétravail

En milieu dense

Réduire le trafic automobile des métropoles et grands systèmes urbains

Atténuer les pics d'utilisation des transports en commun

Abaissier l'empreinte carbone, l'émission de microparticules/GES

Renforcer l'attractivité internationale par de nouveaux produits

En milieu peu dense

Développer l'économie par la présence de chaland et l'installation d'actifs

Développer ou maintenir l'offre de services

Temps gagné réinvesti localement

Valoriser l'utilisation des tiers-lieux

Développer l'attractivité : faire évoluer l'image et la notoriété,

attirer les talents, valoriser l'immobilier

1 – OUTIL DE SIMULATION POUR LES TERRITOIRES

Mozilla Firefox

Echier Edition Affichage Aller à Marque-pages Outils Aide

www.teletravail.gouv.fr

MESURER LES BENEFICES POUR MON TERRITOIRE
Quel impact les coûts à l'échelle macro ?

cgét
Commissariat
général
à l'égalité
des territoires

Pour 10% de télétravailleurs à 2 jours par semaine (potentiel sur 2020)

Coûts des déplacements évités **2 3 8 5 6 1** Milliers d'euros
sur le Grand Lyon

Sont pris en compte dans le calcul, les **coût énergétique des kilomètres** (0,0844 euros/km), les **coûts d'entretien des véhicules** (0,22 euros/km), les **coût du CO2 émis** (0,0007 euros/km), le **coût du temps perdu** valorisé sur la base des salaires nets horaires des cadres et professions intermédiaires (moyenne globale de 21,20 euros/heure).

Témoignages

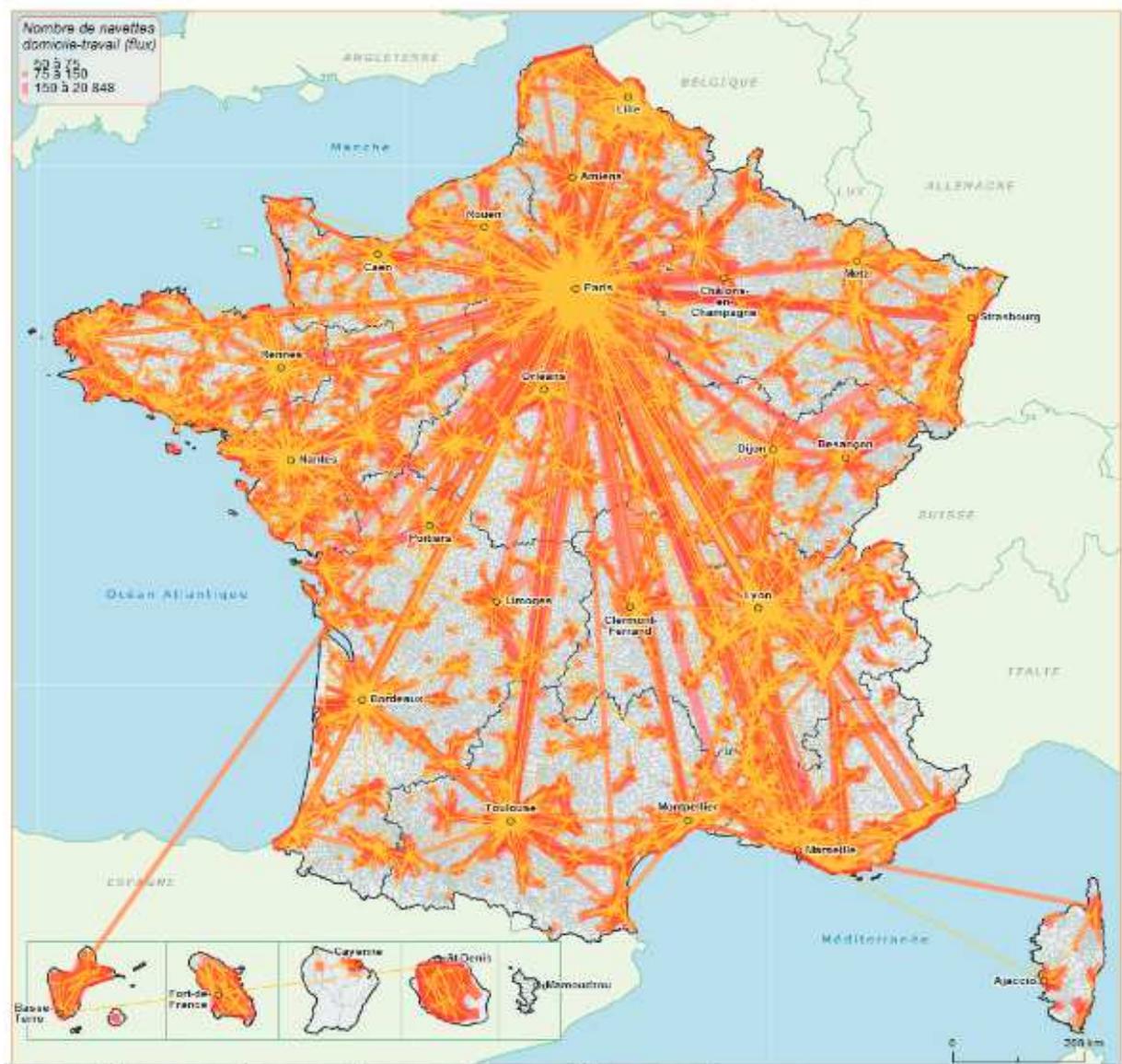
« Le télétravail diminue certains coûts macro-économiques ».

Terminé

Suite >

28,8 millions d'actifs passent une heure par jour entre domicile et travail, soit 4,4 millions ETP

Nombre de navettes domicile-travail (flux)



Impacts relatifs à la réduction de la mobilité sur une base 150 milliards de kilomètres, 4 milliards de litres de carburant consommés, 5 milliards de m³ de CO₂ émis. Les déplacements domicile-travail génèrent nombre d'encombres et d'accidents routiers, fatigues, maladies et stress, placent sous tension quantité de vies personnelles et familiales, limitent le bien-être au travail et la capacité d'engagement professionnel des personnes.

Le rôle déterminant du maillage territorial en lieux d'accueil des télétravailleurs

- Plus de 1000 lieux d'accueil inscrits sur le service Néonomade, pratiquement sans subventions
- 10 % des MSAP accueillent des télétravailleurs
- Implication croissante des collectivités
- Un télécentre installé génère 70 000 € en moyenne de dépenses annuelles des télétravailleurs sur la commune
- L'accueil des télétravailleurs, facteur d'attractivité territoriale y compris pour les métropoles
- Télécentres et tiers-lieux, nouveaux lieux publics de rencontre et d'organisation



Partenariats public-privé autour du télétravail

Etude « partenariats public-privé & télétravail », cabinet Bird & Bird

- Articuler les investissements des collectivités dans les télécentres et leur exploitation qui peut, le cas échéant, être déléguée à une entité privée. Analyse comparative des statuts juridiques de référence pour mettre en œuvre un partenariat public-privé à différentes échelles de territoires
- Permettre à chaque décideur (individu, chef d'entreprise, responsable de collectivité) de conduire une première analyse de son projet de télétravail, et afin de « franchir le pas » compte tenu des gains potentiels ? Créer un outil simple d'accès, utilisable en ligne et en autonomie, un véritable « simulateur d'impact du télétravail » sur la vie personnelle, l'entreprise ou le territoire, en s'appuyant sur la modélisation des gains élaborée par le CGET.
- Mobiliser des prestataires de conseil sur des projets de télétravail conduits par des entreprises ou des administrations, en s'assurant que la logique collective voire la dimension éthique sont prises en compte, et que les prestations soient homogènes sur l'ensemble du territoire ?

Exemples : projets d'espaces coworking SNCF sur de nombreuses gares en France

DE NOMBREUX AVANTAGES POUR LES TERRITOIRES

REVITALISER LA GARE

- Occupation des locaux vacants (logements, bureaux, commerces)
- Développement de services collaboratifs innovants
- Enrichissement du temps d'attente en gare
- Réflexion sur une nouvelle offre de services de proximité pour rendre la gare plus agréable

Passage d'un temps contraint à un temps utile

PROMOUVOIR DE NOUVEAUX USAGES

- Installation de bureaux dans une gare proche du domicile
- Mixité des usages et des activités
- Réduction des déplacements des usagers de la gare
- Création d'une communauté dans un espace d'échanges et de rencontres

Faire de la gare un lieu de vie des usagers et des habitants

VALORISER LES TERRITOIRES

- Réponse à une demande de petits espaces de travail
- Soutien à la création d'emplois sur les territoires
- Création d'un réseau national d'espaces de coworking
- Sécurisation des gares par une occupation des locaux vacants par des tiers

Nouveau modèle de relations entre SNCF et les territoires





Projet de plan national de déploiement du télétravail

3
MESURES

21
ACTIONS

PROPOSÉES EN FAVEUR DU DÉPLOIEMENT DU TÉLÉTRAVAIL DANS LES TERRITOIRES

MESURE N°1

PILOTER, ANIMER ET VALORISER

ACTION N°1

Piloter le développement du télétravail

ACTION N°2

Informar les organisations (entreprises, administrations, collectivités territoriales...)

ACTION N°3

Sensibiliser et former les managers et les salariés

ACTION N°4

Valoriser et fédérer les acteurs
Assises annuelles du télétravail

ACTION N°5

Communiquer auprès des publics

ACTION N°6

Expérimenter et faire connaître

MESURE N°2

PERMETTRE LES INITIATIVES ET LES INNOVATIONS AGIR SELON DES PRINCIPES PARTAGÉS

ACTION N°7

Inscrire le télétravail dans les politiques publiques de développement durable

ACTION N°8

Permettre le recours au télétravail en cas de circonstances exceptionnelles

ACTION N°9

Accompagner la négociation des accords paritaires dans les organisations et les projets d'entreprises

ACTION N°10

Sécuriser la contractualisation du télétravail

ACTION N°11

Élaborer une charte cadre pour les lieux d'accueil du télétravail

ACTION N°12

Proposer une place de marché dédiée au télétravail

ACTION N°13

Rendre l'administration exemplaire en matière de télétravail

ACTION N°14

Rendre l'administration actrice du développement du télétravail

MESURE N°3

OBSERVER LES DYNAMIQUES - MESURER LES ÉVOLUTIONS

ACTION N°17

Consulter la société

ACTION N°18

Réaliser une enquête nationale pour l'observation du télétravail dans les territoires

ACTION N°19

Créer l'Observation nationale du télétravail

ACTION N°20

Créer un simulateur d'impacts

ACTION N°21

Identifier et prévenir les risques liés au télétravail

Merci aux contributeurs



GRAND LYON

1400 x 287 - economie.grandlyon.com o p o l e



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



L'AGENCE NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL



Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL



RÉGION
**NOUVELLE
AQUITAINE**

AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES



THÈME DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE



SGIIAP



L'AVENIR EST AUX VALEURS SÛRES



www.emploi.gouv.fr

la coopérative
tiers lieu{x}
travailler autrement pour vivre mieux



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Préfectures de région
Auvergne Rhône Alpes
Occitanie
Normandie
Nord Pas de calais



Le télétravail

Acteurs

Boîte à outils

Observatoire

Agenda

FAQ

Rechercher...



Le télétravail : ce qu'il faut savoir

Qui peut télétravailler ?
Quels avantages ? Quels bénéfices ?
Quelles démarches pour télétravailler ?
Ils / elles témoignent

JE SUIS SALARIÉ
OU AGENT PUBLIC



JE SUIS EMPLOYEUR
PRIVÉ OU PUBLIC



JE SUIS ACTEUR
DU DÉVELOPPEMENT
LOCAL



JE SUIS
RESPONSABLE
D'UN LIEU



LÉGISLATION RELATIVE
AU TÉLÉTRAVAIL

- EN FRANCE
- EN EUROPE



OBSERVATOIRE
LE TÉLÉTRAVAIL
DANS LE MONDE



À la une

Suivez
le compte
@teletravailler



Mission LEVY-WAITZ sur le coworking

Points lettre de mission (M. DENORMANDIE, SE MCT) :

- Le numérique permet de redéployer des perspectives de travail sur le territoire, et redéfinit des frontières entre services et industrie
- Besoin croissant d'autonomie des actifs, nécessité de penser une offre de services
- Apparition de nouvelles formes d'innovation sociale
- Accompagner les villes moyennes et la ruralité
- Identifier des modèles adaptés aux territoires
- Proposer une démarche fédératrice pour lever les freins et construire des propositions partagées

Mobilisation de l'écosystème : un rapport co-construit et co-porté

Auditions

Déjà **50 organismes, structures et porteurs de projets consultés** entre le 5 février et le 19 mars 2018 : ministères, administrations, réseaux nationaux, réseaux locaux, porteurs de projet, spécialistes du coworking, spécialistes du télétravail, entreprises, associations d'élus, élus, collectivités...

Questionnaire à destination des entreprises

Via *Les entreprises pour la cité*, consultation de **200 grandes entreprises**

6 ateliers de travail thématiques

Près de 100 professionnels mobilisés à travers 6 ateliers thématiques.

Thématiques :

- Modèle économique – 10 avril
- Communauté – 13 avril
- Gouvernance – 17 avril
- Compétences et accompagnement – 23 avril
- Immobilier – 24 avril
- Ruralité – 27 avril

Des visites de terrain dans 8 régions

Déplacements dans **8 régions** :

- Normandie : Vernon 29 mars et Le Havre 5 avril
- Nouvelle-Aquitaine : 19 et 20 avril
- Auvergne-Rhône-Alpes : 23 avril
- Grand Est : 23 avril
- Hauts-de-France : *en cours*
- Bourgogne-Franche-Comté : *en cours*
- Occitanie : *en cours*
- Bretagne : *en cours*

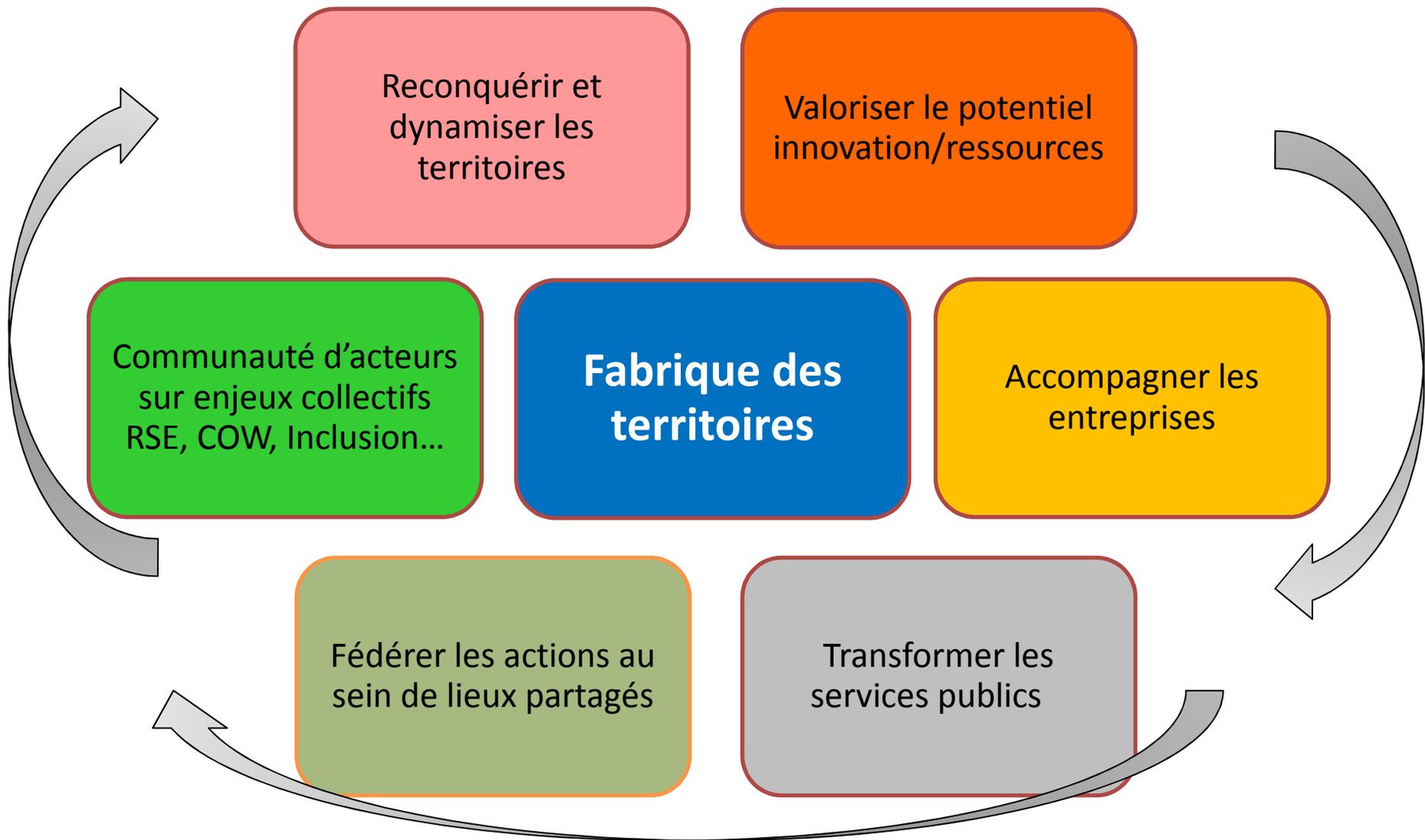
Création d'une plateforme de consultation nationale

- Mobilisation des acteurs des territoires (40 000 contacts du CGET)
- Mobilisation des réseaux de la **Fondation Travailler Autrement** » (16 000 contacts : indépendants, acteurs des ressources humaines, entreprises...)
- Mobilisation du réseau de **Bluenove** (3000 contacts)
- Mobilisation des communautés du coworking et des tiers lieux :
 - **Via les réseaux sociaux** : plus de 100 000 contacts via LinkedIn (500 groupes), Facebook (100 groupes), Twitter et LinkedIn
 - **Via les médias** : ZeVillage, Makery, La Gazette des communes, Le Figaro...
 - **Via les différents relais** : membres du comité de pilotage, partenaires auditionnés, réseaux partenaires...

Lancement d'une dynamique nationale pour porter les actions

- Réunion des **60 mentors / leaders**
- Réunion de **40 élus mobilisés**
- **Remise du rapport**

Coworking, tiers lieux et innovation locale moteurs d'une démarche systémique de construction des territoires



Merci de votre attention

www.teletravailler.fr

www.cget.gouv.fr

anne.faure@cget.gouv.fr

marc.laget@cget.gouv.fr



Mission co-working :

emmanuel.dupont@cget.gouv.fr

remy.seillier@cget.gouv.fr